

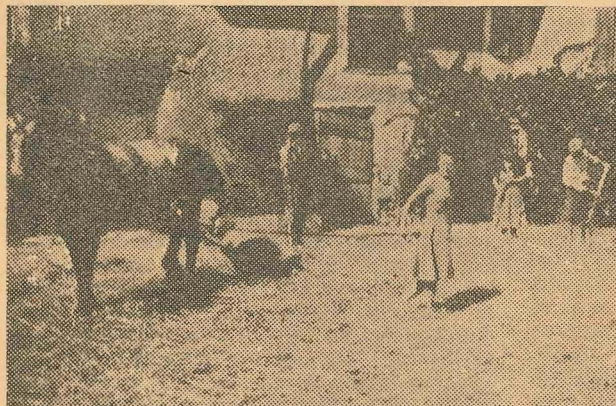


E. S. C.

L'Encyclopédie Scolaire Coopérative

Imprimerie à l'Ecole et Echanges. — Fichier Scolaire Coopératif, Matériel Scientifique. — Histoire. — Géographie. — Agriculture. — Mobilier Scolaire. — Constructions Scolaires. — Musique. — Théâtre. — Photo et Stéréo. — Cinéma. — Radio. — Disques. — Enquêtes diverses, etc...

Les travaux en projet ou en cours pour la préparation de brochures "Bibliothèque de Travail"



Scène de battage familial : le foulage

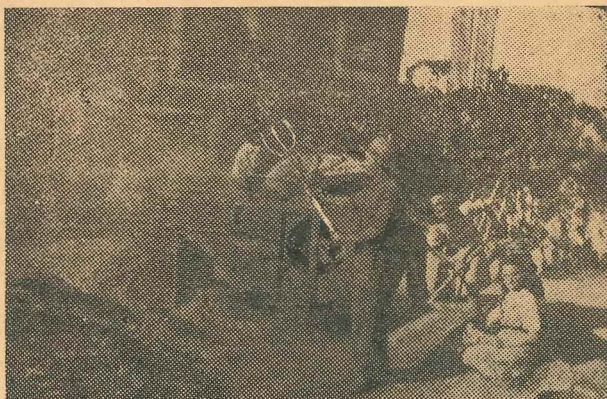
Nous donnons ci-dessous une nouvelle liste des brochures B.T. dont des camarades nous ont signalé la préparation dans leurs rapports de fin d'année.

Que tous ceux qui voient la possibilité d'apporter leur collaboration pour un ou plusieurs de ces sujets veuillent bien se faire connaître à l'Institut.

Nous rappelons que, pour la préparation de ces brochures qui doivent être vraiment à la mesure des enfants de nos écoles, il faut éviter la documentation et la rédaction et le ton littéraire adultes. La meilleure brochure n'est pas la plus riche, la plus fournie, mais celle qui, éta-

blie de préférence en collaboration avec les enfants, apporte à nos élèves un texte de lecture facile, très compréhensible et intéressante. Pour cela, toutes les fois que cela est possible, ayez recours aux anecdotes, aux scènes de vie, et faites simple.

Puis illustrez. Ces brochures doivent être abondamment illustrées. Par la photo d'abord : prenez-en, faites prendre des photos vivantes. Peu importe la dimension, seule la netteté compte. Envoyez une épreuve et non la pellicule. Des dessins peuvent être aussi précieux. Si vous ne pouvez leur donner leur forme définitive, envoyez-nous



Scène de battage familial : un ventilateur en action

tous documents précis, nous ferons exécuter les dessins par des camarades.

Dessins à l'encre noire de Chine de préférence. Peu importe le format. La clarté seule compte.

Au travail, donc. Votre œuvre sera ensuite contrôlée, peut-être améliorée et complétée par l'apport d'autres camarades. Et nous aurons vraiment les œuvres qu'attendent toutes les écoles pour le travail libre des enfants.

Nous allons commencer prochainement l'édition des premières B.T. mises au point selon cette technique coopérative.

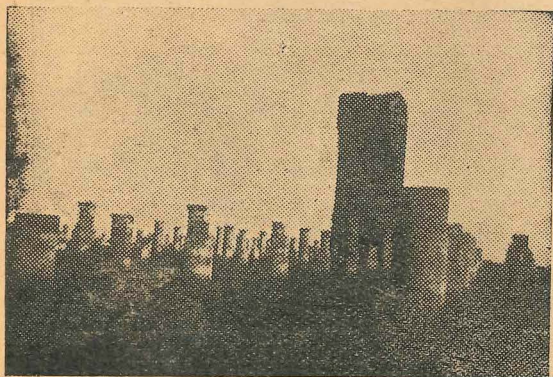
LISTE DES PROJETS

La culture des œillets; Le village Kabyle (Brossard, Ecole Saint-Roman Bellet, Nice); Culture des oignons, des mirabelliers, des casis, confection des hottes par les élèves, conserves-verrerie (Ecole de Mont-le-Vignoble, Meurthe-et-Moselle). — Tapisserie et porcelaine à feu de Bayeux, le pommier et la fabrication du cidre, le débarquement (Mme Julien, à Sully par Creully, Calvados); Le canal, les ardoisières (Le Fur, à Paule (Saint-Amand), Côtes-du-Nord); La cité de Carcassonne (Barboteu); Distillation du marc, les foires (Daunoy, à Rumilly-les-Nandes, Aube); Les mégalithiques en Bretagne, la pêche et l'industrie de la conserve, la tannerie, l'élevage du cheval, les phares, le climat breton, les industries extractives (Thomas, à Kergloff par Carhaix, Finistère); Les fruitières, horlogerie et décolletage (Délécras, Haute-Savoie); Culture et vente des pruneaux, culture de la vigne en Languedoc (Vié René, Héraul); Arles à l'époque Gallo-Romaine, la Camargue (Brunet, institut. à Arles, Trinquetailles); La perte du Rhône, le barrage de Génissiat, château de Voltaire à Ferney



MARRAKECH (mars 46). — Allée d'oliviers au jardin d'Aguedal.

(Court, à Vauchy par Coupv, Ain); Usine de volets (en bois et métalliques) (Decaudun, à Fretigny, Haute-Savoie); Etablissements Michel (skis et jouets) (Francaz, à la Madeleine près Chambéry, Hte-Savoie); Conserves d'asperges, de sardines, marais salants, culture de la pomme de terre primeurs (Tournebize, à L'Herbaudière, île de Noirmoutiers, Vendée); Les cressonnières, une roue éolienne, distillation des marcs de raisin, la culture de la vigne, les arbres fruitiers, une écluse (Campan, Gironde); Les Eyziès, ferme périgourdine, vignoble de Montbazillac (Raël, Sainte-Croix, à Montbazillac Dordogne); Betterave, blé, colza, extraction de la pierre, le Vexin français (Danielle Rousselet, à Montigny-en-Vexin, Oise); Caves coopératives de vinification (Gamen à Montgaillard, Aude); La chasse en loge aux canards et aux vanneaux, exploitation d'une oseraie (Lombard, à Saint-Quentin le Verger par Anglure, Marne); Le blé, la betterave industrielle, les caves de champagne, la pomme de terre (Naudé, à Baulne-en-Brie par Condé-en-Brie, Aisne); Activité des Chouans (Lamiereau, Deux-Sèvres); Saboterie, village romain, rempaillage (Bonnotte, à l'Hâte au Sergent, Nièvre); Transhumance en Cévennes, industrie de la soie, le châtaignier cévenol (Sarran, à Costubagne par Mandagout, Gard); Verrerie d'optique (Lebreton, à Croissy-sur-Seine, Seine-et-Oise); Un séjour au Sahara (Coquard, à Is-sur-Tille, Côtes-d'Or); Le moulin: la filature, la ferme herbagère (Doriot, à Hannogne St-Martin, Ardennes); Etude sur le Bois Protat (1370), passage des rois, carrière de porphyre (Janinet, à La Chapelle-sur-Dim, Saône-et-Loire); Travail du cuir, industries des soies de porc, engrais (Duris; à Issoudun, Indre); Huile de

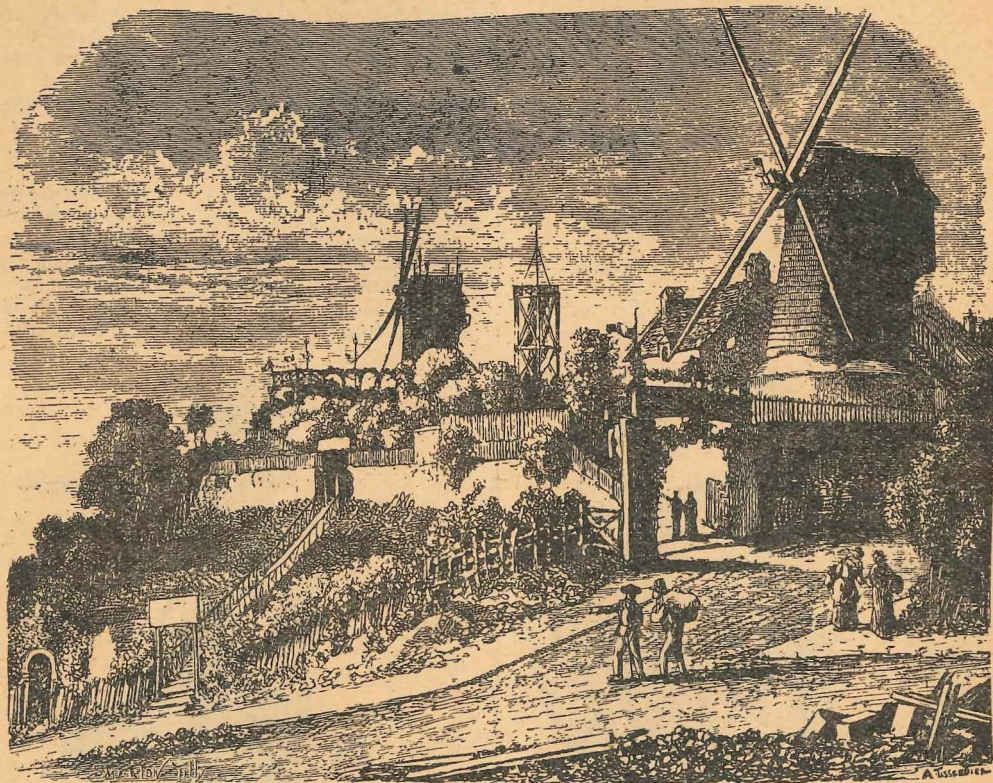


RABAT. — La tour Hassan et les vestiges de l'immense salle des prières.

noix (Raymond, à Eyvirat, Dordogne) ; Faucardage des rivières dégorgeant les marais, coupe des roseaux pour rempaillage, rouissage du lin avant 1914-18, canaux du Nord (Bétrémieux à Wasnes-au-Mac par Marqueten, Ostrevent (Nord).

Grottes et gouffres du Jura (Vertener, Doubs) ; La lavande (Aubert à Clioucat, Drôme) ; Mines d'amiante (Olivieri à Olmeta du Cap Corse, Corse) ; Conserves de lé-

gumes, usine de batteries d'accus, La Sorgue (Moulin, à Entraigues, Vaucluse) ; Elevage du cheval, lac artificiel de Brennilis, les langoustiers du port de Muguérec (Le Menn à Saint-Sauveur, Finistère) ; Fabrique d'alcool, de levure, de sucre, réparation de wagons, eaux à épandage de Paris (Vigeon, à Epluches par Pontoise, Seine-et-Oise) ; La clairette d'Aspiran (Cros à Aspiran, Hérault) ; Industrie de la chaussure (Fraboulet à La Norville par Arpajon, S.-et-Oise).



Les moulins de la Butte Montmartre (1839)

Montmartre était autrefois couvert de moulins; au dix-huitième siècle, on en comptait un grand nombre : il y avait le moulin Neuf et naturellement aussi le moulin Vieux; il y avait les moulins de la Poule, de la Lancette, de la Grande-Tour, de la Vieille-Tour, du Palais, de la Béquille, de la Gallette, des Brouillards, de la Fontaine Saint-Denis; on citait encore les moulins Radet, Paradis, Butte-à-Fin. Aujourd'hui, il n'en reste plus que trois, dont deux en fort triste état. Comme ils sont sur un des points culminants de la butte, on y a disposé des

escaliers et des plates-formes qui en font de véritables observatoires. La vue est très belle : on voit de cet endroit, en se tournant vers le sud, tout Paris, le bois de Boulogne, le mont Valérien; et en regardant vers le nord, la vallée de la Seine, la plaine Saint-Denis, et l'entrée de la vallée de Montmorency.

Par certains soirs, rien n'est plus grandiose que le spectacle de ces milliers de toits aux couleurs les plus variées, de ces dômes, de ces flèches, de cet horizon vague et infini de verdure et de collines qui se baignent dans une vapeur d'or et de pourpre. On va souvent chercher bien loin ce qu'on a sous la main, et il est tel paysage fort vanté qui ne vaut pas le point de vue des moulins de la butte Montmartre.

Pour la réalisation de la véritable HISTOIRE VIVANTE de la FRANCE

Ce n'est pas par des mots mais par des scènes de vies, par des documents que nous enseignons vraiment l'histoire de notre pays.

Nous publions ci-dessous une des fiches éditées par la section de l'Eure-et-Loir du Syndicat National des Instituteurs. Nous continuerons, ici et dans La Gerbe, la publication de tels docu-



ments. Prospectez autour de vous : dans les archives, à même les vieilles pierres en interrogeant les habitants, en recueillant les légendes, les traditions, etc... envoyez-nous ces documents. Nous les classerons par sujet essentiel d'histoire et nous parviendrons ainsi à offrir à vos élèves des tranches de vie qui leur feront aimer et comprendre la véritable histoire de leur pays.

A l'œuvre, donc. (Nous pourrions reproduire les documents qu'on nous enverra). — C. F.

Un châtiment des querelleuses dans le vieux temps

Parmi les peines les plus curieuses, usitées au moyen âge, en France, en Allemagne et dans le nord de l'Europe, celle de la pierre au cou était encore souvent appliquée dans le XVII^e siècle. Les calomniatrices et les querelleuses étaient condamnées à se promener dans les rues de la ville, ayant une pierre suspendue à leur cou : si la faute était plus grave, elles étaient précédées, dans ces promenades, par un cornet ou une trompette, et faisaient trois fois le tour de l'Hôtel-de-ville, les jours de marché.

Quelquefois cette pierre était dessinée en tête de femme, avec une langue halestante, comme celle d'un chien fatigué; d'autres fois, c'était l'image d'un chien ou d'un chat, ou bien encore c'était une bouteille que l'on nommait « la bouteille du bourreau »; et de là naquit le proverbe « boire de la bouteille du bourreau ».

Notre gravure représente une pierre de cette dernière forme, que l'on conserve encore aujourd'hui à Budissin, en Hongrie. Les deux figures que l'on y voit sont celles de deux femmes qui s'étaient publiquement battues à Budissin, et qui ont subi pour la dernière fois cette peine, le 15 octobre 1675.



Courtiers et porteurs de lettres dans l'Inde (1839)

L'AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES

Charte accordée à la Ville de Dreux par Robert IV, comte de Dreux, en l'année 1269 contre paiement d'une somme de 8.000 livres tournois

1° Tout membre de la commune de Dreux est franc de coutume, tant pour vendre que pour acheter toute espèce de marchandise.

2° Nul ne peut faire chantier à Dreux du vin acheté pour revendre, s'il n'est de la commune ou s'il n'a l'autorisation du maire ou du seigneur.

3° La connaissance et Justice pour la mauvaise viande et le mauvais poisson appartient au maire qui les fera ardoir (brûler) :

4° Au maire appartient la garde des poids et mesures, qu'il peut prêter au seigneur en son besoin, mais que celui-ci est obligé de lui rendre après s'en être servi. Si le Seigneur soupçonne quelqu'un de vendre à fausse mesure, il appelle le maire à la vérification.

5° Les clefs des portes de la Ville sont déposées entre les mains du maire, auquel, ainsi qu'à la commune, appartient la garde desdites portes, des murs, des ponts.... et dont l'entretien et les réparations sont à la charge de la Ville, aussi bien que le pavage des rues et le curage des fossés.

6° Quiconque fera insulte au maire, payera une amende de 20 sols ; les insultes envers les pairs seront punies par une amende de 10 sols ; ces amendes resteront au profit de la Ville, par les soins du maire, en la main duquel elles seront remises.

7° Le maire et la commune de Dreux peuvent avoir prison en la Ville. Le maire connaîtra de certaines affaires criminelles.

8° Celui d'entre les pairs qui ne se rendra pas à la maison de Ville sur la convocation du maire, encourra une amende de deux sols au profit de la Ville. Si, d'après l'ordre du maire, un pair refuse d'aller remplir une mission quelconque hors des murs, il sera condamné à une amende de 10 sols que le maire aura le droit de lui faire payer par contrainte. Ces 10 sols seront encore au profit de la Ville.

9° Et de la taille la Ville aura la moitié, par la main du Seigneur.

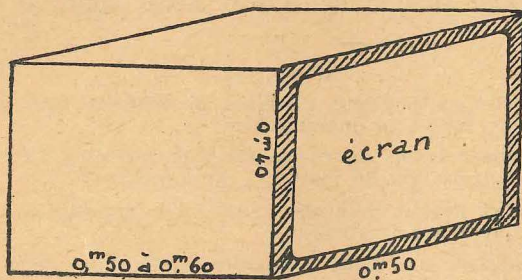
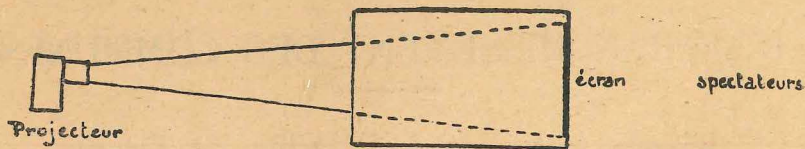
10° Le Seigneur renonce à la dime des cueillettes, qu'il avait pour cinq ans.

11° Le Seigneur cède au maire et à la commune les droits qu'il avait sur la moitié des chantiers de vin de Dreux.

12° La Ville de Dreux est tenue de payer tous les ans au Seigneur 80 livres parisis, savoir : 40 à l'Ascension et 40 à la Toussaint.

13° Le Seigneur ou son remplaçant prendra cent ou cent vingt bourgeois de la Ville, de façon qu'il y en ait de chaque rue ; puis il appellera le maire qui a été élu en cette année, avec six des pairs, et les cent ou cent vingt éliront quarante d'entre eux, ou d'autres, par leur serment ; ces quarante à leur tour éliront douze par leur serment, de telle manière qu'il n'y en ait que deux d'un lignage jusqu'au tiers degré ; et ces douze nommeront le maire, soit d'être eux ou parmi les autres.

(Extrait de : « Histoire de la Ville et du Château de Dreux », par Mme Philippe-Lemaître (1850).



La partie hachurée est constituée par 2 épaisseurs de carton entre lesquelles est fixé le papier calque.

UN ÉCRAN POUR LA PROJECTION EN SALLE CLAIRE

La projection en salle claire ne donne généralement que des résultats assez médiocres.

Différents systèmes ont été préconisés pour qu'il soit possible d'obtenir quelque chose de mieux.

Tous se ramènent à la construction d'un système de volets abritant l'écran à la fois de la lumière venant des côtés, du dessus et du dessous. Si l'écran est métallisé, de face on obtient une image plus lumineuse. Si les volets et le tour de l'écran sont peints en noir, la projection est encore améliorée.

Nous vous proposons aujourd'hui un système basé sur un principe différent.

Beaucoup de camarades ont fait de la photographie sur plaques et, de ce fait, ont eu à mettre au point l'image sur le verre dépoli. L'image obtenue est projetée sur le verre après avoir traversé la chambre noire...

Dans notre système, la projection se fait de même sur un verre dépoli qui forme le fond d'une caisse aussi profonde que possible dans le but d'abriter l'arrière de l'écran de la lumière du jour. Si l'intérieur de la caisse est peint en noir, on obtient naturellement un meilleur résultat, les rayons lumineux parasites étant absorbés au lieu d'être réfléchis.

Le spectateur ayant les yeux disposés en

direction du projecteur, voit les blancs plus lumineux sur l'écran interposé... Par contraste les noirs paraissent plus noirs. L'image est donc plus nette.

Mais le verre dépoli est rare et cher. On peut le remplacer par une simple feuille de papier calque, légèrement blanc de préférence (le papier calque du Nardigraphe convient parfaitement). Afin que ce papier soit bien tendu, il faut l'enchâsser dans un cadre fait de deux épaisseurs de carton ou de deux épaisseurs de contreplaqué.

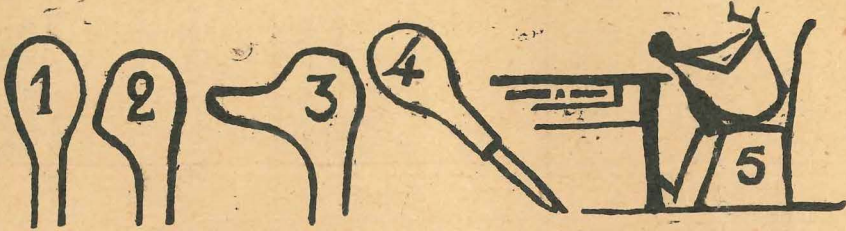
Pratiquement la construction peut se réduire à ceci :

Pour un écran de 42x32 entièrement couvert lorsque le projecteur est placé à 1^m50 derrière, il suffit de fabriquer une caisse ou plutôt les quatre faces latérales d'une caisse de 50 centimètres de long sur 40 centimètres de large et 50 à 60 centimètres de profondeur. Le fond est constitué par l'écran dans son cadre de 4 centimètres de large. Naturellement le côté qui figurerait le couvercle n'existe pas.

Pour faire une projection, on place le projecteur à environ 1^m50 derrière l'écran du côté ouvert de la caisse. On met au point approximativement... puis on parfait cette mise au point en rapprochant ou en éloignant légèrement la caisse du projecteur.

N.B. — Des camarades ont suggéré qu'il serait peut-être possible de remplacer le papier calque par une feuille de rhodoïd dépoli. Il serait intéressant de faire l'essai.

MEUNIER (Poilly-s-Serein, Yonne).



FABRICATION DES TÊTES POUR GUIGNOL

Matériel : papier journal, colle de tapissier.
Faire des sacs en tissu (1.2.3) ayant approximativement la forme et le volume de la tête à obtenir : personne ou animal.

Bourrer ce sac de sciure ou sable et y placer un bâton cylindrique de 1 cm, 5 à 2 cm de diamètre et de 25 à 30 cm. de long. (fig. 4).

Recouvrir la tête de 7 à 8 épaisseurs de

papier encollé (bandes de 4×20 cm).

Placer le relief (papier encollé) et le fixer à l'aide de bandes encollées.

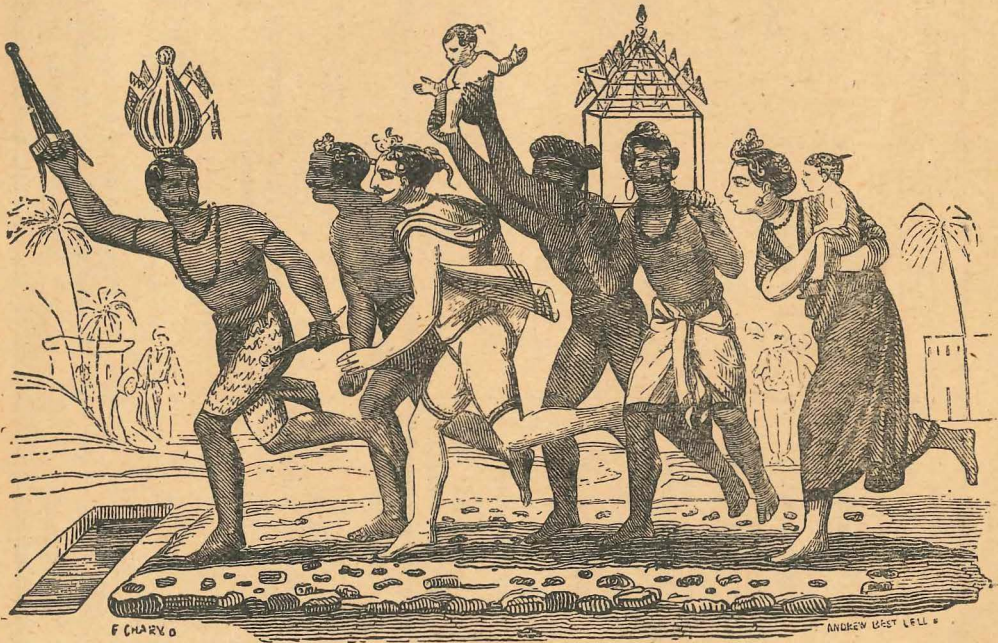
Laisser sécher quelques jours, retirer le bâton, la sciure, les sacs.

Mettre en couleurs.

Fabriquer de même les mains et les accessoires.

Habiller d'un corps et de vêtements.

La fig. 5 indique la façon pratique de procéder à l'aide d'une bouteille champenoise.



Procession de la fête du feu dans l'Inde (1839)

DÉCOUPAGE DU CONTREPLAQUÉ

C'est une des activités qui, avec celle de la gravure du linoléum, donnent le maximum de satisfactions pratiques.

Seulement, en réponse aux très nombreuses demandes de camarades, nous sommes au regret de leur dire qu'on ne trouve pratiquement, en ce moment, aucune lame de scie à découper en France. Cet article venait d'Allemagne. Que

les camarades qui connaissent une entreprise susceptible de nous fabriquer spécialement ces scies, nous renseignent. Nous passerons une commande importante.

Le contreplaqué est presque aussi introuvable. Ou du moins il est réservé aux besoins de la reconstruction et se vend très cher.

Dans ce domaine aussi, il nous faut attendre patiemment.

| | LUNDI sur texte libre | MARDI | MERCREDI sur texte libre | VENDREDI | SAMEDI |
|----------------------|---|---|---|-----------------------|---|
| 9 h. - 9 h. 30... | Grammaire | Compte rendu devoir de français | Grammaire | | Vocabulaire sur texte d'auteur |
| 9 h. 30 - 10 h. 30. | Orthographe et Questions | Le paragraphe et la phrase | Orthographe et Questions | | Composition française sujet, imposé |
| 10 h. 30 - 10 h. 40. | R é c r é a t i o n | | | | |
| 10 h. 40 - 11 h. 15. | Vocabulaire sur le texte libre | Géographie | 1 équ.: Rédact. libre. 1 équ.: Observ. libre. 1 équipe: Imprimerie. | Observations dirigées | Géographie |
| 11 h. 15 - 11 h. 30. | Conférence libre | | | Conférence libre | |
| 11 h. 30 - 11 h. 40. | Lecture à haute voix ou silencieuse | Récitation | Lecture à haute voix ou silencieuse | | Récitation |
| 11 h. 40 - 12 h... | Compte-rendu de lecture ou Elocution | Ecriture | Compte-rendu de lecture ou élocution | | Ecriture |
| 14 h. - 14 h. 30.. | Histoire | Education morale | Histoire | | Education morale |
| 14 h. 30 - 15 h.. | Calcul Enoncés de problèmes posés par les élèves sur texte libre | 1 équ.: Rédact. libre. 1 équ.: Observ. libre. 1 équipe: Imprimerie. | Calcul Enoncés de problèmes posés par les élèves sur le texte libre | | Calcul Enoncés imposés |
| 15 h. - 15 h. 30.. | | | | | |
| 15 h. 30 - 16 h.. | Education Physique | | | | |
| 16 h. - 16 h. 30.. | Sciences | Dessin libre et illustration Imprimerie collective du texte libre | Sciences | | Imprimerie collective du texte libre |
| 16 h. 30 - 17 h.. | Chant | du journal scolaire | Chant | | Dessin libre illustration du jour |